

MARNE ET GONDOIRE

L'actualité de la communauté d'agglomération

HEBDO

N°175 - 27 janvier 2023

PRÉSIDENT DIXIT



Réduire notre empreinte carbone est un impératif qui nécessite de bien peser l'impact de chaque décision. Un haut niveau d'ingénierie devient indispensable pour les collectivités. Il faut nous appuyer sur les partenaires capables de nous l'apporter.

Jean-Paul Michel

DANS CE NUMÉRO



Le Cerema pour les territoires de demain



En scène avec Valentine Goby

Photo Fred Menu

MARNE et GONDOIRE

communauté d'agglomération

Marne et Gondoire, combien d'oiseaux ?

Près du moulin Russon, le 14 janvier, on comptait les oiseaux d'eau, à l'initiative de l'office de tourisme de Marne et Gondoire, comme 200 000 bénévoles un peu partout en France pour cette opération annuelle et internationale de l'ONG Wetland, lancée en 1967. Des habitants, enfants et adultes, sont ainsi venu observer et recenser les espèces. Les résultats ont ensuite été envoyés à Ligue pour la protection des oiseaux d'Île-de-France qui coordonne l'opération. «Le but est de mesurer l'évolution des espèces : lesquelles sont en expansion, lesquelles sont stables ou en déclin ainsi que leurs aires de répartition. C'est aussi une aide pour déterminer le mode de gestion à appliquer aux différentes zones humides», explique Mathis Richard, animateur à la Maison de la nature et ornithologue amateur. Mais pourquoi faire cela au cœur de l'hiver ? «En janvier les populations sont stabilisées. Les oiseaux ont déjà tous choisi leur emplacement pour l'hiver.» Pour ne pas compter plusieurs fois le même individu, la



L'Ornithologue à pompon, un petit individu que l'on est ravi de trouver dans les zones humides.

méthode consiste à ne retenir comme chiffre que le maximum d'individus de la même espèce vus simultanément. «Nous avons vu au total 12 espèces d'oiseaux d'eau. Les plus communes sont le grèbe huppé, le héron cendré ou encore le martin pêcheur d'Europe. Les espèces les plus remarquables sont la bécassine des marais et le héron garde-boeufs.»

Envie d'échanger des noms d'oiseaux ? Rendez-vous demain à 10 heures (samedi 28 janvier) au parc de Rentilly pour compter les oiseaux de jardin.

GONDOIRE QUIZ

De quelles communes s'agit-il ?

- 1) Son château du 18^e siècle appartient au centre des Monuments nationaux.
- 2) Discrète de l'extérieur, son église est haute en couleur à l'intérieur,
- 3) Depuis 1985, une ancienne ferme, acquise par Fouché après la révolution, y est inscrite au titre des monuments historiques et a donné plus récemment son nom à une ZAE.

	Jablines		Lesches
	Carnetin		Chalifert
Pomponne	Thorigny	Dampmart	
Saint-Thibault			Montévrain
	Lagny		Chanteloup
Bussy-St-Martin			Gouvernes
	Guermantes		Conches
Collégien	Bussy-St-Georges		
Pontcarré	Ferrières		Jossigny

Emmanuelle Durandau

«Le CEREMA aide les collectivités à accélérer leur transition écologique»

Marne et Gondoire va adhérer au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement. Sa directrice Île-de-France répond à nos questions.



Photo Vito Ranieri

Comment le Cerema accompagne-t-il les collectivités ?

Emmanuelle Durandau : Le Cerema est un établissement public dont la compétence n'est plus seulement nationale mais aussi locale afin que les collectivités trouvent facilement les réponses dont elles ont besoin en matière d'ingénierie publique. Cette évolution est issue de la loi dite 3DS du 21 février 2022. L'enjeu, c'est d'accélérer la transition écologique des territoires et leur adaptation aux effets du changement climatique.

Le Cerema éclaire les choix des élus dans les domaines des mobilités et transports, des bâtiments et infrastructures, de l'environnement et des risques. Notre accompagnement va du diagnostic à la mise en œuvre, qu'il s'agisse de recherche et développement, conseil, assistance à maîtrise d'ouvrage, innovation et expérimentation, outils et méthodes ou encore formations. Les collectivités adhérentes sont accompagnées en « quasi-régie », sans qu'il soit nécessaire de procéder à des mises en concurrence préalables. Le Cerema est reconnu pour sa neutralité. Les collectivités y recourent pour des missions où cette qualité de tiers de confiance est essentielle, en articulation

avec les ingénieries publiques et privées.

Les chantiers de la transition écologique sont nombreux : comment agir efficacement ?

Nous avons développé des outils de diagnostic stratégique, notamment la *Boussole de la résilience*, pour décloisonner les politiques publiques, qui fonctionnent traditionnellement en silo, et penser les différentes échelles des enjeux. Nous aidons à organiser une réponse globale du bloc communal. Il faut définir qui est à la manœuvre : par exemple, l'EPCI pour la sobriété foncière et la commune pour l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments de son territoire. Nous assistons les EPCI dans leur stratégie du zéro artificialisation nette comme nous pouvons aussi les aider à se constituer en centres de ressource pour accompagner leurs communes-membres dans l'amélioration de la performance énergétique de leur patrimoine. Notre plateforme collaborative Expertises-territoires leur permet de fédérer et co-élaborer des solutions, avec l'ensemble de l'écosystème du Cerema. J'ajoute que si pour la transition écologique, l'EPCI est l'échelon qui assure la cohérence des politiques, l'acceptabilité sociale est conditionnée par les impacts de

proximité. C'est pourquoi nous développons des méthodes de concertation participative, telles que la *Boussole de la participation*, pour que ceux qui sont directement concernés s'expriment et que leurs propositions soit prises en compte.

Pouvez-vous nous citer des opérations ou expérimentations que vous menez actuellement avec des EPCI ?

Pour citer brièvement quelques exemples, nous avons accompagné l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre dans la constitution d'un observatoire foncier. Nous assistons également la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines dans la gestion de ses ouvrages d'art, nous menons un partenariat de recherche avec Est ensemble sur la réactivation d'anciennes sources. Nous accompagnerons prochainement deux communautés de communes dans l'élaboration de leurs plans locaux de mobilités. Nous avons formé les techniciens de 2-deux EPCI sur les enjeux et moyens de construire une politique cyclable

Comment favoriser les déplacements doux ?

Marne et Gondoire est à 85 % dans l'unité urbaine de Paris. Elle est reliée au cœur de la métropole par l'axe structurant du RER A, à l'articulation de pôles majeurs d'emplois. Cette géographie particulière incline à penser les modes doux selon trois configurations : en rabattement sur le RER A, en inter-distance pour des destinations accessibles en vélo, notamment électrique, enfin en proximité pour les déplacements du quotidien comme pour les pôles d'emplois locaux. Dans tous les cas, ce qui est déterminant pour le développement des modes doux, c'est le confort et la sécurité des itinéraires tant du point de vue de la sécurité routière que du ressenti. Les schémas directeurs ou plans vélos comme les plans marche sont des outils pertinents pour construire les réponses

appropriées.

Vous œuvrez pour les «territoires de demain» : à quoi ressembleront ces territoires d'ici 10 ans ?

Ce qui va prioritairement faire changer la physionomie des villes, ce sont toutes les solutions fondées sur la nature : renaturer réduire les îlots de chaleur, maîtriser l'étalement urbain. Les territoires ne doivent pas seulement s'adapter au changement climatique mais aussi l'atténuer par des stratégies de décarbonation : sobriété énergétique, énergies propres, etc.

Il y a par ailleurs une révolution des mobilités poussée à la fois par les objectifs de qualité de l'air, de décarbonation des déplacements et par les progrès rendus possibles par les nouvelles technologies : 5G et intelligence artificielle notamment.

L'essor des technologies numériques, dont l'usage a été renforcé par la crise sanitaire, ont des incidences sur les territoires, qui sont majeures et loin d'être achevées. C'est le cas du télétravail -dont le développement a bouleversé les schémas résidentiels classiques et les conceptions de l'immobilier tertiaire- et du e-commerce, qui poursuit sa remise en cause des modèles commerciaux de la fin du 20^e siècle jusqu'en périphérie.

Réussir les territoires de demain, c'est optimiser le *déjà là* mais c'est aussi anticiper les impacts des révolutions technologiques tout en expérimentant les solutions qu'elles apportent pour la décarbonation et la sobriété. Cette vision systémique, intégratrice et anticipatrice du développement territorial est au cœur de l'ingénierie publique portée par le Cerema.

Dehors, le harcèlement

Jeudi soir à Lagny, le cinéma Le Cinq organisait un ciné-débat sur le harcèlement de rue.



Boubackari Timera, un citoyen engagé contre les violences faites aux femmes

Un court-métrage de 15 minutes, intitulé *Parcours de combattantes*, pour faire prendre conscience des conséquences du harcèlement de rue sur les femmes, tel est le projet que Boubackari Timera a porté à bout de bras jusqu'à sa diffusion en salles depuis décembre. «Nous ne devons pas laisser les femmes seules face à ce phénomène», plaide cet habitant de Troyes où le film a été tourné en juin dernier. Les violences faites aux femmes, il sait ce que c'est : sa cousine est morte il y a bientôt trois ans à Paris, tuée par son mari. Il a canalisé sa colère dans l'écriture de scénarios. D'abord sur les violences conjugales puis sur le harcèlement plus adapté au format court. Il trouve le soutien de l'association Solidarité femmes de l'Aube, s'adjoint les services d'une jeune réalisatrice, recrute des comédiens bénévoles et des figurants dans son entourage, proche ou lointain. Une de ses collègues de travail joue le rôle d'une des deux héroïnes du film. Accostée par un homme auquel elle refuse de donner son numéro de téléphone, elle se fait bousculer, rate son bus et donc son entretien d'embauche. Lucie, elle, se fait klaxonner, insultée, est moquée régulièrement dans la rue. Usée psychologiquement, elle décide finalement d'aller porter plainte.

Ali joue le rôle d'un harceleur dans le film. Comme «Bouba», il n'a jamais fait de cinéma avant. Mais il ne connaît que trop bien la réalité du harcèlement... en tant que garde

du corps de personnalités. «Le harcèlement, ce n'est pas que le petit voyou. Un jour, j'ai demandé au chauffeur de mon employeur d'arrêter la voiture. Et j'ai dit à ce grand industriel : *je vais te mettre mon poing sur la gueule*. Son comportement avec ses deux assistantes m'était insupportable, et c'était tous les jours comme ça... Ces employées auraient pu être mes sœurs, ma maman, ma cousine... En parler est un bien pour la société.»

Pedro, lui est comédien professionnel. Il a accepté de jouer dans ce court-métrage en raison d'une blessure d'enfance toujours vive : «quand j'ai lu le script, j'ai repensé à une scène de harcèlement de rue que j'ai vécue et dont la victime n'était autre que ma sœur. Je m'étais interposé mais du haut de mes 10 ans, j'étais très démuné. Ma sœur ne s'est pas laissée faire et elle a ensuite pris ça à la rigolade mais moi, cette humiliation est toujours restée dans un coin de ma tête.» Et d'ajouter : «dans le film, mon personnage ne se rend pas compte de la puissance de ses mots. Il est dans son monde, il s'amuse alors qu'il est en train de causer un trauma à cette femme, peut-être pour toute sa vie.» Jérémie, lui, reconnaît qu'il lui est déjà arrivé de se livrer à «des interpellations malsaines» comme son personnage dans le film, «sous l'effet de groupe, pour faire l'intéressant. Dans ma famille, on ne nous a jamais appris comment aborder les filles.»

ZOOM SUR

Le film met ainsi en avant l'ambivalence des auteurs : s'en prendre à une femme extérieure à leur entourage ne leur pose aucun cas de conscience, c'est une inconnue. Avec leur mère, leur sœur, leur fille ou leur épouse, ils se montrent prévenants et protecteurs. «Un bon père de famille peut être aussi un bon harceleur», note un spectateur. «Peut-être des harceleurs qui n'ont pas conscience de l'être se reconnaîtront-ils dans ce film», espère Boubackari Timera. Un autre spectateur rappelle que si les faits de harcèlement ont toujours existé, ils sont davantage punis par la loi aujourd'hui. L'association Solidarités femmes nuance : «le harcèlement de rue est pris en compte depuis 2018 dans la loi comme outrage sexiste. L'amende peut aller jusqu'à 1500 euros mais il faut que les commissariats soient mieux à même de les traiter.» Si l'on est témoin d'une scène, filmer ou prendre une photo et dire « si tu veux aller porter plainte, j'ai cette preuve » est un bon réflexe.

À un participant au débat qui estime le film caricatural, l'association Solidarités femmes rappelle que «le harcèlement de rue n'est pas marginal : les études montrent que 76 % des femmes ont déjà été suivies ou harcelées dans la rue. Porter uniquement des

pantalons, mettre des écouteurs ou baisser la tête pour ne pas entendre les réflexions, ne pas passer par certains endroits, c'est le quotidien de beaucoup de femmes.» Une autre participante rappelle les résultats préoccupants d'un sondage publié lundi sur le sexisme chez les jeunes.

Traumatismes, conditionnement : le harcèlement fait son œuvre à bas bruit. «Ce court métrage n'est peut-être qu'une goutte d'eau mais au moins j'agis», témoigne encore Boubackari Timera qui prépare maintenant une trilogie. Toujours sur les violences faites aux femmes, son combat pour sa cousine.

LAURE VÉZIER FANNY ALLET

PARCOURS DE COMBATTANTES
LÉA SEREND
ÉCRIT PAR BOUBACKARI TIMERA

CINÉ-DÉBAT
SPECIAL
LUTTE CONTRE
LES VIOLENCES
FAITES
AUX FEMMES

JEUDI 26 JANVIER 20H30
TARIF UNIQUE 5€

Échanges après la projection
En présence de l'équipe du film
Avec l'association Solidarité Femmes Aube

Court métrage réalisé par Léa Serend
et écrit par Boubackari Timera dont l'objectif
est de sensibiliser sur le harcèlement

CINEMA LE CINQ 77400 LAGNY-SUR-MARNE WWW.CINEMALECINQ.FR



iStock - Getty Images

Image d'illustration

Valentine Goby

«J'ai toujours écrit, avant même de savoir écrire»

L'autrice de *Kinderzimmer* était à Lagny le 19 janvier pour l'ouverture des Nuits de la lecture. L'occasion de s'entretenir avec cette écrivaine reconnue qui aime faire découvrir la lecture.

Pourquoi lire au public *L'Île Haute*, votre dernier livre, sous forme de concert littéraire ?

Valentine Goby: Cela fait dix ans que je travaille en collaboration avec des musiciens, d'abord avec un pianiste puis avec un harmoniciste. Et maintenant, avec Xavier (*Llamas*) qui est multiinstrumentiste, ce qui multiplie les possibilités de langage. L'idée est de traduire sous la forme d'une expérience immersive, ce que j'essaye de donner à imaginer au lecteur : à travers la musique et le son, essayer de créer un univers très concret, très charnel, dans lequel un lecteur puisse se plonger sans nécessité d'avoir lu le livre avant. C'est de l'ordre d'une expérience physique. Il y a de l'image aussi, on travaille sur la lumière... Tout est fait pour saisir un spectateur dans toutes ses dimensions sensorielles, ce que j'essaye de faire avec les mots dans un livre, mais tout le monde n'est pas grand lecteur et puis là, c'est une autre expérience, très forte pour moi. J'écris beaucoup avec le corps : je commence par me déplacer sur les terrains et dans les milieux qui vont me servir pour écrire. Donc j'ai vraiment physiquement ce rapport au réel. Cela devient un livre puis j'essaye d'incarner sur scène l'univers que j'ai créé, ce qui est un nouveau retour au réel. Je crois beaucoup à la lecture publique,



Médiathèque de Lagny le 19 janvier.

à l'oralité et à la transversalité entre les langages artistiques. Je trouve cela assez joli.

Est-ce aussi un moyen de rompre la solitude de l'écrivain ?

Non, la solitude de l'écrivain est une image d'Épinal. L'auteur passe son temps à rencontrer des lecteurs dans les librairies, les bibliothèques, les établissements scolaires, les festivals. Moi, ma vie, c'est 30 % d'écriture et 70 % de rencontres, de partage, d'ateliers, de conférences, de lectures publiques. C'est le livre qui donne naissance à toutes ces possibilités. Je suis invitée à participer à beaucoup de choses, à concevoir des projets à partir des livres que j'ai écrits. Puis après il faut que j'en écrive un autre, si je veux que cela continue ! (*rire*) Le livre est sorti en août et j'ai déjà fait 40 rencontres en librairie et 10 festivals.

Les personnages principaux de *L'Île Haute* sont des enfants. L'enfance constitue-t-elle un thème qui vous tient à cœur ?

L'enfance est un moment de la vie où on est extrêmement disponible à ce qui arrive. Nous, les adultes, sommes dans la perspective d'un temps long et avons du mal à être dans l'immédiateté, dans l'ici et maintenant. On se prive ainsi d'un accès à la beauté et à des

émotions gratuites et pures. Donc oui, il y a quelque chose de l'enfance qui me fascine. Je n'ai pas tant de personnages d'enfants que cela dans mes romans mais ce qui m'intéresse, ce sont les moments de l'existence humaine où des bascules peuvent se produire. On revient constamment à des commencements dans la vie. On est donc enfant de très nombreuses fois. On meurt et on renaît sans cesse. Ce sont ces moments-là, où se jouent vraiment notre identité, notre désir de vivre, le sens que l'on donne à l'existence, qui me semblent être des vrais moments de littérature. Dans tous mes romans, mes personnages sont confrontés à des défis immédiats, énormes, dans lesquels ils jouent leur vie. Dans l'Île Haute, c'est un garçon qui est arraché à sa famille et qui se retrouve dans cette vallée de haute montagne, dans un paysage qui va l'accueillir, comme une nouvelle matrice. C'est un moment clef de son existence. Et il est justement capable d'être disponible à ce qui lui arrive et de tenir à distance la tragédie qui le menace (*la persécution des juifs pendant la seconde guerre mondiale*).

Le thème des Nuits de la lecture est cette année la peur. Quel est le lien avec votre roman ?

Il faudrait le demander aux bibliothécaires qui ont formulé l'invitation ! Je pense que s'il faut en chercher un, c'est cette île haute justement. Cette vallée de montagne est la fin de la peur pour ce garçon qui y trouve un refuge, un lieu qui l'accepte sans conditions tandis que de l'autre côté du col, d'où il vient, il y a une menace. Bien sûr, cette montagne comporte des dangers. Il y a énormément de neige quand il y arrive, on y compte dix-neuf couloirs d'avalanche... Mais il n'y a pas de cruauté. Ce sont des dangers qui, paradoxalement, ne font pas peur car ils sont là comme une espèce d'évidence. Il n'y a pas d'hostilité dans la montagne ! Tandis que dans le monde des humains dans ces années 1940, c'est le pouvoir de l'oppression. Donc



Photo TU

la peur y est réelle puisqu'il y a volonté de nuire.

Comment en êtes-vous venue à l'écriture ?

Je ne sais pas. J'ai toujours écrit, d'aussi loin que je me souviens.

Il y a quand même eu un premier roman...

Oui mais à 27 ans... alors qu'avant même de savoir écrire, j'écrivais déjà, dans ma tête.

Vous écriviez des romans depuis longtemps ?

Non, j'écrivais des textes, des nouvelles, des poèmes... Seulement, je ne pensais pas à publier, c'est tout. Et puis un jour cela donne quelque chose d'un peu plus gros. Mes amis me lancent un défi d'envoyer cela à une maison d'édition. Après, évidemment tout change d'échelle. Mais que ce roman soit publié ou pas, j'aurais de toute façon continué à écrire.

Le deuxième roman a-t-il été plus dur ?

C'est chaque fois plus dur ! (*rire*) La première fois, on se dit « c'est un miracle, ça ne se reproduira pas ». Chaque fois, je redescends au pied de l'Everest et j'ai oublié comment j'ai fait pour grimper jusqu'en haut. C'est une aventure singulière à chaque fois, ne serait-ce que parce que chaque livre que j'écris est différent... Du moins, c'est ce qu'il me semble. Un lecteur ne dirait peut-être pas la même chose ! (*rire*)



Vous avez été professeure de lettres en collège, partagez-vous le constat que la langue est de moins en moins maîtrisée et s'appauvrit ?

L'oralité a pénétré le domaine de l'écrit. La langue écrite n'est plus enseignée en surplomb par des professeurs mais surgit de toute part, de foyers qui n'ont rien à voir avec les milieux universitaires. Elle est libre, mouvante, passe par internet, les SMS, les réseaux sociaux... Donc, il est plus difficile de tenir la règle. Mais c'est aussi une source d'invention. Beaucoup d'auteurs et d'autrices contemporains et contemporaines inventent une langue qu'on n'aurait jamais imaginé coucher à l'écrit avant. Si vous pensez à Céline qui avec *Voyage au bout de la nuit* fait venir la langue populaire au niveau de la littérature la plus admirée... Vingt ans avant, on l'aurait certainement pris pour un cinglé !

Donc je ne suis pas hostile du tout à ce mouvement. Mais pour transgresser, il vaut mieux connaître les règles. Souvent, ce n'est pas d'une transgression consciente dont il s'agit, c'est cela qui est dommage. La langue -ses formes, ses règles- sont importantes car elles donnent une structure mentale, permettent d'apprendre d'autres langues et d'être conscient des transgressions qu'on

peut formuler.

Ceci dit, lutter contre cette langue que les réseaux sociaux ont porté aux lisières de l'oralité serait vain. Lorsque j'étais professeure de lettres, j'ai beaucoup travaillé sous la forme du théâtre avec les gamins que j'avais en classe. On essayait d'incarner les textes afin que la langue ne tienne pas à distance. Si on ne cherche pas à faire du vivant, on va se couper de la jeunesse. Il faut amener les jeunes au livre autrement, tenir compte de ce qu'il sont aujourd'hui. Les concerts littéraires servent à ça. Je fais des concerts jeunesse.

Les Nuits de la lecture constituent-elles un événement important pour vous ?

Il faut créer des événements pour les personnes qui ne sont pas familières d'un univers, pour qu'elles puissent entrevoir quelque chose de festif autour d'un art qui peut-être les intimide ou pour lequel elles n'ont pas le temps. Là, la collectivité territoriale met des moyens, est soutenue sur le plan national, pour créer un moment joyeux qui met de la vie autour du livre et fédère les gens. Et désormais, cela dure quatre jours, ce qui prouve que le succès est là. Nous aussi, les auteurs, attendons ces moments-là.

108 133 habitants

Telle est la population légale de nos 20 communes, en vigueur pour 2023. La méthode du recensement est basée sur des cycles de collecte de 5 ans. La population estimée pour 2020 fait foi au 1^{er} janvier 2023.

	1876	1999	2014	2020
Bussy-Saint-Georges	518	9 194	25 910	26 551
Lagny-sur-Marne	4 272	19 368	21 302	21 139
Montévrain	541	3 149	9 741	14 017
Thorigny-sur-Marne	976	9 029	9 301	10 427
St-Thibault-des-Vignes	190	6 382	6 335	6 304
Pomponne	481	3 256	3 701	4 168
Chanteloup-en-Brie	201	1 780	3 365	4 017
Ferrières-en-Brie	797	1 655	2 801	3 796
Dampmart	712	2 754	3 247	3 517
Collégien	179	2 983	3 329	3 339
Pontcarré	509	1 816	2 103	2 154
Conches-sur-Gondoire	110	1 716	1 724	1 746
Chalifert	242	1 055	1 278	1 384
Gouvernes	392	1 024	1 137	1 188
Guermantes	165	1 392	1 153	1 136
Lesches	132	534	697	776
Jablines	214	574	682	702
Jossigny	487	530	661	640
Bussy-Saint-Martin	213	573	708	676
Carnetin	183	436	453	456
TOTAL	11 514	69 200	99 628	108 133

Frisson baroque

Photo Élise Coroller



Le festival de musique baroque de Marne et Gondoire a débuté hier au parc culturel de Rentilly avec une interprétation de *Mi Palpita il cor* de Haendel par l'ensemble L'Astrée. Le festival se poursuit tout au long du week-end à Rentilly, Jossigny, Collégien et Gouvernes. Encore quelques places pour le Tout petit-concert et Le chant de oiseaux samedi.

[Réserver](#)

[Programme](#)

OÙ EST-CE ?

Dans quelle commune a été prise cette photo ?

Envoyez votre réponse à hebdo@marneetgondoire.fr ou par SMS au 06 86 66 36 32



Réponse du dernier numéro :

Corinne Dechaume - 13 janv. 17:20

Agrandissement du groupe scolaire Le Verger dans le centre bourg de Montévrain (année scolaire 2021 ?)

Oui, réhabilité et agrandi en 2021. Bonne réponse Corinne ! Félicitations également à Philippe Bès, Tanguy Lohezic, Michèle Petitot, Catherine Josset, Pierre Guérand, Yves Bouquet et Olivier P.

